

Mandats – Sous-commissions de la CRFCAV

Sous-commission sur les flux monétaires pondérés selon les probabilités

Objectifs :

- Déterminer si l'approche actuelle qui consiste à établir des hypothèses de meilleure estimation est toujours appropriée selon l'IFRS 17;
- Recenser les questions et les enjeux propres au Canada pour lesquels il y a lieu de prodiguer des conseils (p. ex., l'impôt sur le revenu de placements);
- Prodiger des conseils sur l'évaluation du coût des garanties des produits d'assurance;
- Examiner l'ensemble des notes éducatives de l'ICA qui traitent des flux monétaires pondérés selon les probabilités.

Sous-commission sur les taux d'actualisation

Objectifs :

Cette sous-commission a pour objectif de rédiger et de publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens sur l'élaboration des taux d'actualisation en vertu de l'IFRS 17.

La note éducative portera sur les questions propres au Canada qui ne sont pas abordées dans les publications internationales sur l'IFRS 17 (la norme elle-même ainsi que les notes actuarielles internationales s'y rapportant) et elle donnera par ailleurs des conseils généraux, s'il y a lieu, lorsque les lignes directrices internationales sont ambiguës et pourraient conduire à une trop grande diversité des pratiques au Canada.

Les sujets suivants pourraient être traités dans la note éducative :

- Vue d'ensemble des produits canadiens et de leur degré de liquidité (faible, moyen, élevé);
- Établissement du taux d'actualisation à long terme au Canada, tant pour les taux à terme que pour les taux au comptant, et de la période d'interpolation graduelle jusqu'au taux à long terme;
- Considérations relatives à l'établissement de la période observable au Canada;
- Considérations relatives à l'établissement de la prime d'illiquidité au Canada (approche ascendante et approche descendante);
- Vue d'ensemble des produits canadiens dont les flux monétaires varient en fonction d'instruments financiers sous-jacents et de la façon d'appliquer le taux d'actualisation :
 - Cela comprend l'application du taux d'actualisation en présence d'un risque unilatéral.
- La façon d'ajuster les taux d'actualisation pour qu'ils conviennent aux flux monétaires estimés si la société ne distingue pas les flux monétaires qui varient en fonction d'instruments sous-jacents de ceux qui ne varient pas.
- La méthode de calcul du taux d'actualisation verrouillé pour un groupe (qui ne sera peut-être pas propre au Canada).

La sous-commission tentera de produire une première ébauche jet de la note éducative avant la fin de 2018 en vue de sa publication au milieu de 2019.

Sous-commission sur les polices avec participation

Objectifs :

- Définition de l'excédent des polices avec participation;
- Approximation raisonnable aux fins de l'évaluation;
- Méthode des frais variables ou méthode générale;
- Méthode de calcul du coût de la garantie (en coordination avec les travaux de la Sous-commission sur les flux monétaires pondérés selon les probabilités).

Sous-commission sur l'ajustement au titre du risque

Objectifs :

La sous-commission a pour objectif de rédiger et de publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens sur la façon pratique de calculer l'ajustement au titre du risque en vertu de l'IFRS 17.

La note éducative portera sur les questions propres au Canada qui ne sont pas abordées dans les publications internationales sur l'IFRS 17 (la norme elle-même ainsi que les notes actuarielles internationales s'y rapportant) et elle donnera par ailleurs des conseils généraux, s'il y a lieu, lorsque les lignes directrices internationales ne sont pas claires et pourraient conduire à une trop grande diversité des pratiques au Canada.

Les sujets suivants pourraient être traités dans la note éducative :

- Applicabilité, au calcul de l'ajustement au titre du risque, de la méthode des marges pour écarts défavorables (MED) utilisée au Canada :
 - Considérations relatives à la prise en compte de la diversification dans le calcul des MED;
 - Considérations relatives au calcul des MED lorsque la réassurance est utilisée;
 - Conseils relatifs à la conversion de la méthode des MED en un niveau de confiance.
- Considérations relatives à la mise en application pratique d'autres méthodes de calcul de l'ajustement au titre du risque :
 - Recenser les méthodes possibles : p. ex. coût du capital, autres méthodes quantitatives novatrices?
 - Répertorier les problèmes éventuels : conversion en un niveau de confiance, prise en compte de la réassurance, utilisation d'approximations pour respecter les échéances de production des rapports financiers, etc.

La sous-commission tentera de produire une première ébauche de la note éducative avant la fin de 2018 en vue de sa publication au milieu de 2019.

Sous-commission sur l'évaluation conforme au marché des garanties financières/fonds distincts

Objectifs :

L'objectif premier de la sous-commission est de rédiger et de publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens sur la mise en application pratique d'une évaluation conforme au marché en vertu de l'IFRS 17.

Les sujets suivants pourraient être traités dans la note éducative :

- Considérations relatives à la détermination des données observables sur le marché :
 - Définition de marchés larges et liquides;
 - Volatilité implicite par rapport à volatilité réalisée;
 - Applicabilité des modèles d'évaluation des swaptions de taux d'intérêt et des options sur actions de Black-Scholes.
- Considérations relatives à la mise en application pratique de modèles stochastiques (conformes au marché) :
 - Actions stochastiques, modèles d'actions/de taux d'intérêt stochastiques et de taux d'intérêt stochastiques intégrés.

Cette sous-commission pourra prodiguer d'autres conseils à condition qu'ils portent spécifiquement sur les fonds distincts. Il pourrait s'agir, par exemple, d'indications relatives au regroupement des contrats de fonds distincts (qui ont différents types de garantie) et à la détermination de l'ajustement au titre du risque (selon un cadre conforme au marché).

Groupe de travail sur la marge sur services contractuels (MSC) et les unités de couverture

Objectifs :

L'objectif premier du Groupe de travail est de rédiger et de publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens sur la sélection d'unités de couverture appropriées pour les produits habituellement vendus au Canada.

Le chapitre de la note actuarielle internationale qui traite de la MSC n'était pas achevé à la date de publication du mandat. Lorsqu'une première ébauche du chapitre sera publiée, le Groupe de travail déterminera s'il y a lieu de fournir des conseils supplémentaires à l'égard de la MSC et d'élargir son mandat.

Sous-commission sur les dérivés incorporés et des composants investissement

Objectifs :

- Examiner l'IFRS 17, la Base des conclusions, les notes actuarielles internationales et toute autre norme IFRS pertinente, afin de cerner les questions qui pourraient nécessiter la diffusion de conseils supplémentaires relativement au traitement et à la déclaration des dérivés incorporés et des composants investissement des contrats d'assurance.
- Produire, s'il y a lieu, des conseils supplémentaires à l'intention des actuaires canadiens au sujet du traitement des dérivés incorporés et des composants investissement des contrats d'assurance en vertu de l'IFRS 17.

La note éducative porterait sur des questions propres au Canada qui ne sont pas abordées dans les publications internationales sur l'IFRS 17 (la norme elle-même ainsi que les notes actuarielles internationales s'y rapportant). Cette note pourrait aussi s'accompagner de conseils généraux, s'il y a lieu, dans le cas où les lignes directrices internationales seraient ambiguës ou muettes.

Les sujets suivants pourraient être traités dans la note éducative :

- Adresser des conseils généraux sur ce qui peut constituer des dérivés incorporés et des composants investissement distincts qui doivent être séparés du contrat d'assurance et évalués selon l'IFRS 9, et donner des exemples propres au Canada.
- Donner des conseils généraux sur ce qui peut constituer des composants investissement non distincts évalués selon l'IFRS 17, et donner des exemples propres au Canada.
- Revoir les conseils en vigueur au Canada pour déterminer s'ils sont applicables; si tel n'est pas le cas, les annuler et en publier de nouveaux.

La sous-commission tentera de produire une première ébauche de la note éducative avant la fin de 2018 en vue de sa publication au milieu de 2019.